

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 40116

Numéro SIREN : 433 926 003

Nom ou dénomination : A.G.P.

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2024 sous le numéro de dépôt 3368

A.G.P.
Société par actions simplifiée
au capital de 51 000 euros
Siège social : 1, Montée de Saint Martin
01680 LHUIS
433926003 RCS BOURG-EN-BRESSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 FEVRIER 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
LE 29 FEVRIER A 11 HEURES

La société GP.COM GROUPE, Société par actions simplifiée au capital de 734 000 euros, ayant son siège social 183 route des Cartes SAINT BOIS, 01300 ARBOYS EN BUGÉY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 810 681 619 RCS BOURG EN BRESSE, Représentée par sa Directrice Générale, Madame Nadine GUSMEROLI,

Associée unique de la société A.G.P.,

En présence de Monsieur Jean-Paul PERRIER, Président non associé de la Société,

Étant précisé que la société SEREC Consulting, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Démission de M. Jean Paul PERRIER de ses fonctions de Président et sa nomination en qualité de Directeur Général,
- Démission de Mme Nadine GUSMEROLI de ses fonctions de Directrice Générale et sa nomination en qualité de Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

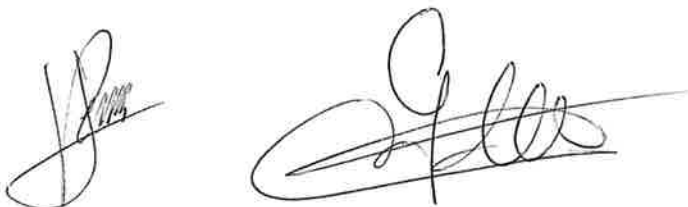
PREMIERE DÉCISION

L'associée unique ayant pris acte de la démission de Monsieur Jean Paul PERRIER de ses fonctions de Président décide de nommer Madame Nadine GUSMEROLI, aux fonctions de Présidente de la société à effet du 1^{er} mars 2024, elle-même démissionnaire de ses fonctions de Directrice Générale.

Madame Nadine GUSMEROLI accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique ayant pris acte de la démission de Madame Nadine GUSMEROLI de ses fonctions de Directrice Générale décide de nommer Monsieur Jean Paul PERRIER, aux fonctions de Directeur Général de la société à effet du 1^{er} mars 2024.



Monsieur Jean Paul PERRIER accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Jean Paul PERRIER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société GP.COM GROUPE
Madame Nadine GUSMEROLI

Mme Nadine GUSMEROLI

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

M. Jean-Paul PERRIER

A smaller, more compact handwritten signature in black ink, with a distinct loop and a short horizontal stroke.